

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°16 - 25 septembre au 22 octobre 2017

SOMMAIRE

L'actu des régions en bref	p. 1
Législation - Réglementation	p. 2
Normes - Labels - Démarches	p. 2
Matériaux - Produits - Techniques	p. 2 à 3
Outils - Méthodologies	p. 3
Économie - Incitations financières	p. 3 à 4
Immobilier	p. 4 à 5
Éducation - Formation - Documentation	p. 6
Réalisations	-
Professionnels - Entreprises	p. 6
Filières - Prestataires	p. 7 à 8
Bâtiment - Énergie	p. 8
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 9
Autres thèmes	p. 9 à 10

/// L'ACTU DES RÉGIONS EN BREF ///

Centre-Val-de-Loire - Envirobat Centre organise les rencontres interprofessionnelles des bâtiments biosourcés le 14 novembre 2017 à Cheverny (41)

> www.envirobatcentre.com/rendez-vous/agenda/manifestations-regionales/rencontres-interprofessionnelles-des-batiments-biosources-226.html?article=2816

Hauts-de-France - Pour la 3^{ème} année consécutive, le CoDEM organise les rencontres régionales de la construction paille le 7 décembre 2017 à Compiègne (60)

> <http://codempicardie.com/index.php/accueil/agenda/119-rencontres-regionales-de-la-construction-paille-2017>

Nouvelle Aquitaine - Le Cluster Eco-Habitat vous invite le 22 novembre 2017 aux rencontres « Transition Energétique et Smart City » à Limoges (87)

> www.cluster-ecohabitat.fr/site/vie-du-reseau/agenda-evenements/?id=347

/// SOMMAIRE ///

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

Diagnostic électrique : un arrêté du 28 septembre 2017 définit le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles d'habitation - 12 octobre 2017

Ce texte complète le décret n°2016-1105 qui exige la remise à un nouveau locataire d'un rapport complet sur la situation de ce lot technique.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/diagnostic-electrique-la-methode-enfin-gratuite-34883688

A télécharger :

> Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000035772506

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

L'Observatoire des bâtiments basse consommation publie son tableau de bord de la certification pour le 3^{ème} trimestre 2017 - 16 octobre 2017

Les labels « Effinergie 2017 », lancés le 8 mars 2017, sont en plein essor sur le 3^{ème} trimestre 2017. En effet, six nouveaux dossiers ont été déposés pour des maisons individuelles en secteur diffus et 18 bâtiments sont concernés en logements collectifs. En parallèle, 6 opérations tertiaires (5 bureaux et 1 école) sont en cours de certification. Enfin, le premier projet tertiaire Bepos + Effinergie 2017 a été certifié en juillet 2017.

Source :

> www.effinergie.org/web/index.php/actualite

A télécharger :

> « Tableau de bord de la certification 3^{ème} trimestre 2017 » : www.effinergie.org/web/images/attach/base_doc/2151/201709tableau-de-bord-final.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Compteurs Linky : selon l'UFC-Que choisir, un quart des usagers affirment avoir rencontré au moins un problème à la suite de l'installation de l'appareil - 28 septembre 2017

C'est ce qu'il ressort d'une enquête menée auprès de 2 000 utilisateurs de compteurs d'électricité intelligents Linky. Principal problème rencontré et pour lequel Enedis reconnaît un lien avec la pose du compteur : l'allumage arbitraire des lampes tactiles.

Source :

> www.batiactu.com/edito/linky-apres-ufc-que-choisir-quart-usagers-rencontre-50558.php

Solar squared : des briques de verre pour remplacer les panneaux solaires traditionnels - 11 octobre 2017

Développées par des experts en énergie renouvelable de l'Université d'Exeter (Angleterre), ces blocs de verre, semblables aux blocs de verre existants qui permettent à la lumière du jour de se diffuser, possèdent une optique intelligente qui focalise le rayonnement solaire sur de petites cellules solaires.

Les blocs permettent ainsi de collecter l'énergie solaire et de la convertir en électricité. L'électricité est alors disponible pour alimenter le bâtiment, être stockée ou utilisée pour charger des véhicules électriques. L'équipe d'Exeter, qui a créé la start-up « Build Solar » pour commercialiser et produire ce produit, cherche maintenant à obtenir les investissements nécessaires pour effectuer des essais commerciaux du produit.

Source :

> www.enerzine.com/batiment-la-brique-de-verre-pour-remplacer-le-panneau-solaire-traditionnel

Un guide de recommandations et d'aide à la prescription pour coupler béton et empreinte carbone des bâtiments - 23 octobre 2017

Comment atteindre des objectifs de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments ? Il suffit de suivre ce guide de recommandations et d'aide à la prescription à l'attention des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre. Publié par les acteurs du béton CIMbéton, la FIB et le SNBPE, cet ouvrage de 14 pages, édité dans la collection Solutions béton, propose des pistes à suivre pour mener à bien le processus d'éco-conception de son bâtiment.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/un-guide-pour-coupler-beton-et-empreinte-carbone-des-batiments.html

A télécharger :

> « Bétons et empreinte carbone des bâtiments » :
www.fib.org/wp-content/uploads/2017/10/Solutions-b%C3%A9tonposter_WEB-1.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

L'Alliance HQE-GBC va tester l'outil de la Commission européenne « Level(s) » - 6 octobre 2017

Level(s) permet aux acteurs du bâtiment de s'engager dans une démarche de construction durable et d'en mesurer la performance. Il peut constituer une première marche vers les certifications. Le cadre d'évaluation proposé par la Commission européenne s'appuie largement sur la normalisation et conforte les choix faits par la France avec E+C- : performance, cycle de vie et expérimentation.

Source :

> <http://batijournal.com/lalliance-hqe-gbc-va-tester-loutil-de-commission-europeenne-levels/97026>

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Rénovation énergétique : des dispositifs d'aides méconnus et jugés trop complexes - 25 septembre 2017

Un récent sondage mené par OpinionWay pour Quelle Energie révèle que sur les 28% de Français ayant fait réaliser des travaux de rénovation énergétique ces trois dernières années, 41% n'ont bénéficié d'aucune aide de l'Etat. Deux raisons à cela : la méconnaissance des dispositifs existants et la complexité des démarches.

Source :

> www.batiactu.com/edito/renovation-energetique-dispositifs-aides-juges-complexes-50517.php

Le Gouvernement promet la mobilisation de 9 milliards d'euros (Md€) pour améliorer la rénovation et l'efficacité énergétique des logements des ménages modestes et des bâtiments - 25 septembre 2017

Le Gouvernement prévoit notamment d'augmenter de 1,2 Md€ la dotation du programme « Habiter mieux » de l'Agence nationale de l'habitat afin de financer la rénovation de 75 000 logements par an, soit 375 000 logements sur le quinquennat. Le plan allouera également une enveloppe de 3 Md€ à la Caisse des dépôts pour l'octroi de prêts en faveur de la rénovation thermique et de l'efficacité énergétique du logement social. S'agissant des bâtiments publics, le quart des bâtiments de l'Etat devrait être mis aux normes environnementales, avec un investissement de 1,8 Md€. La rénovation thermique des bâtiments des collectivités sera, quant à elle, accompagnée par une mobilisation d'une partie de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL ; 0,5 Md€) et par la mobilisation, une nouvelle fois, de la Caisse des dépôts *via* des prêts ou le cofinancement de sociétés de projet (3 Md€).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/plan-investissement-2018-2022-Pisani-Ferry-transition-ecologique-renovation-EnR-transport-29711.php4

Rénovation énergétique des logements existants : le guide des aides a été mis à jour suite aux récentes annonces du Gouvernement - 27 septembre 2017

Dans le cadre d'un projet de rénovation d'un logement, les particuliers peuvent prétendre à des aides financières. Pour l'isolation, le chauffage, les énergies renouvelables, ..., une palette d'aides est disponible, avec des critères d'attribution qui sont liés au logement, à la situation du particulier et aux caractéristiques techniques des matériels installés. Ce guide liste les aides existantes pour la France métropolitaine et leurs conditions d'attribution pour 2017.

Source :

> www.ademe.fr/aides-financieres-2017

A télécharger :

> « Aides financières 2017 pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants » : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2017.pdf

Rénovation énergétique : l'efficacité des aides publiques existantes pointées du doigt - 16 octobre 2017

Qu'il s'agisse du crédit d'impôt transition énergétique (CITE), de la TVA à taux réduit à 5,5% ou de l'éco-prêt à taux zéro, l'Inspection générale des finances (IGF) et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) estiment que ces aides publiques présentent des résultats modestes, au regard de l'effort financier réalisé. Plusieurs préconisations sont à ce titre avancées : le recentrage du CITE sur les fenêtres et l'abaissement de son taux à 20%, la suppression de la TVA à 5,5% et la montée en charge de l'éco-PTZ.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/CGEDD-IGF-rapport-evaluation-aides-publiques-renovation-energetique-29861.php4

A télécharger :

> « Revue de dépenses - Aides à la rénovation énergétique des logements privés » : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-29861-rapport-IFG-CGEDD-aides-publiques-renovations-energetiques.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

60% des étudiants souhaiteraient s'installer dans la ville où ils étudient - 25 septembre 2017

Selon une récente étude réalisée par la « Chaire Immobilier et Développement Durable » de l'ESSEC Business School et Harris Interactive, 42% des étudiants interrogés se projettent dans un appartement en centre-ville, 40% préférant une maison en périphérie et seulement 17% d'entre eux s'imaginent en maison en milieu rural. 9 étudiants sur 10 estiment que l'efficacité énergétique du logement sera un critère important dans leur choix futur. 85% des étudiants jugent importante la possibilité d'accéder aux commerces et services sans recourir à la voiture et 75% la proportion d'espaces verts dans le quartier. Ils sont également 72% à déclarer qu'une mauvaise qualité de l'air dans une ville ou un manque d'espace sont susceptibles de leur faire refuser une opportunité professionnelle.

Source :

> www.batiactu.com/edito/logement-futur-ce-que-veulent-jeunes-50510.php

43% des ménages ont entrepris des travaux au cours des 12 derniers mois - 5 octobre 2017

Selon les chiffres révélés par la 3^{ème} édition du baromètre Lapeyre-Kheolia, c'est 3% de plus qu'en 2016. Si le budget rénovation des Français est passé de moins de 4 500 € en 2016, à plus de 5 000 € cette année (6 300 € pour les résidents de maisons individuelles, 2 300 € pour les résidents d'appartements), les Français sont toutefois plus nombreux à réaliser ces travaux par eux-mêmes (65% contre 60% en 2015 et 62% en 2016). Parmi les pièces les plus réaménagées : les pièces d'eau, cuisine (39%) et salle de bains (31%), devant les pièces à vivre, chambres (31%) et séjour (25%). Les espaces extérieurs (jardin, terrasse) suivent de près (24%), tandis que l'entrée ne mobilise que 10% des interventions. Les objectifs suivis par les Français restent, avant tout, liés au confort et à l'esthétique.

Source :

> www.batiactu.com/edito/francais-aiment-amenager-leur-interieur-mais-sans-pros-50665.php

Publication du 1^{er} baromètre Qualitel-Ipsos sur la qualité de vie à la maison des Français - 9 octobre 2017

Selon le 1^{er} baromètre Qualitel-Ipsos, pour être satisfait de la qualité de son logement, mieux vaut être propriétaire, habiter en maison, si possible à la campagne, avoir plus de 60 ans et vivre à deux. La surface joue évidemment un rôle important dans la satisfaction globale. Mais plus que la surface, c'est la date de construction du logement qui a la plus grande incidence sur la qualité perçue. Un niveau de satisfaction qui progresse encore lorsque ces logements sont à la fois récents et qu'ils bénéficient d'une certification ou d'une labellisation. *A contrario*, cinq motifs d'insatisfaction affectent tout particulièrement la qualité de vie à la maison. On les retrouve surtout en appartement et en ville : la mauvaise isolation thermique, une consommation énergétique excessive, l'isolation acoustique déficiente, la mauvaise qualité des matériaux de construction et une mauvaise aération.

Source :

> www.batiactu.com/edito/barometre-qualitel-2017-cinq-plaies-qui-affectent-qualite-50711.php

A télécharger :

> « Baromètre Qualitel » : www.qualite-logement.org/barom%C3%A8tre.html

Les taux d'intérêt des crédits immobiliers continuent de se stabiliser au 3^{ème} trimestre 2017 - 19 octobre 2017

Ils étaient de 1,56% en septembre 2017 toutes durées confondues (1,62% dans le neuf et 1,59% dans l'ancien). Pour autant, malgré cette stabilité, « les emprunteurs ne peuvent plus compter sur une amélioration des taux de crédit immobilier ». Le coût des opérations réalisées ne cesse, en effet, de progresser. Au 3^{ème} trimestre 2017, les prix de l'immobilier affichent une hausse de 5,9% sur un an, contrairement aux revenus des ménages qui lui n'a augmenté que de 1,7%. Cette hausse est d'autant plus prégnante dans l'ancien, où le prix moyen des opérations a augmenté de 6,9% en 2017, contre 4,4% en 2016.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/au-3eme-trimestre-les-taux-de-credit-immobilier-se-stabilisent-34905613

Étiquette énergétique des logements : les Notaires de France viennent de mettre à jour l'étude « La valeur verte des logements en 2016 » - 20 octobre 2017

Selon les Notaires de France, une mauvaise étiquette (F-G) entraîne une décote du bien immobilier de l'ordre de 6 à 17% selon les régions, tandis qu'une maison classée A ou B bénéficie d'une plus-value de 6 à 13% selon les régions. Géographiquement, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine sanctionnent plus durement les mauvais élèves de la performance énergétique, tandis que la Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes valorisent davantage les logements vertueux. En Île-de-France, les effets sont moins marqués, tout comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou dans les Hauts-de-France.

Concernant les appartements, cet effet est moins significatif en collectif qu'en individuel. Il apparaît même qu'en Normandie, Bretagne ou dans les Hauts-de-France, aucune variation de prix n'apparaisse significativement. Les meilleures étiquettes ont engendré en 2016 de plus importantes plus-values (de +3 à +19% selon les régions, avec Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire en tête) que de décotes pour les plus mauvaises. Cet effet négatif n'est réellement observé que dans la moitié sud du pays, en Occitanie (-6%), Nouvelle-Aquitaine (-7%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-10%). Encore une fois, en Île-de-France, seules les étiquettes A et B ont un réel impact sur le montant des transactions (+8%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/valeur-verte-biens-immobiliers-existe-notaires-ont-50871.php

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Vient de paraître : « Observer et connaître les zones d'activités économiques (ZAE) - L'intégration des enjeux de la Transition écologique » - 9 octobre 2017

Quels instruments d'observation pour repérer les zones d'activités économiques, suivre leurs évolutions économiques et urbaines, et aménager de manière durable les nouvelles zones et celles qui doivent être requalifiées ? Le CEREMA, avec l'appui de la DREAL et des collectivités, a analysé six dispositifs mis en place dans les territoires. Les expériences locales d'observation des ZAE étudiées dans cet ouvrage ont été orientées selon différentes thématiques : la consommation d'espace et les enjeux d'occupation des sols par les activités économiques, la connaissance des activités économiques implantées sur le territoire et l'observation des effets externes liés à la présence de ZAE. La pluralité des dispositifs d'observation recensés par le CEREMA et ses partenaires montrent que les enjeux de la Transition écologique sont pris en compte inégalement par les opérateurs de ces dispositifs. Les maîtres d'ouvrage intègrent progressivement ces enjeux dans leurs attentes et les opérateurs adaptent, à leur tour, les méthodes et les sources d'observation nécessaires.

Source :

> www.cerema.fr/publication-observer-et-connaître-les-zones-d-a2362.html

FEE-BAT Maîtrise d'œuvre « Gagnez en efficacité dans la conduite de vos projets en rénovation énergétique » : la Fabrique 21 et le CNOA expérimentent l'apprentissage mixte - 13 octobre 2017

Afin de toucher le plus grand nombre de professionnels, en limitant les contraintes de mobilité, la Fabrique 21 et le CNOA expérimentent, à travers la formation FEE-BAT « Gagnez en efficacité dans la conduite de vos projets en rénovation énergétique », une formation combinant à la fois présentiel et support digital. Cette formation, qui intègre les modules FEE-BAT 5A et 5B, se déroule de manière virtuelle sur 6 semaines (semaine 1 : comprendre et définir les objectifs avec le maître d'ouvrage - semaines 2 et 3 : diagnostiquer les points clés d'un projet de rénovation - semaine 4 : structurer le projet de rénovation - semaines 5 et 6 : organiser et réaliser la phase chantier), avec à la clé une journée en présentiel. Cette dernière journée se veut être, non seulement une journée de restitution, mais également une occasion pour tous les participants des classes virtuelles de se rencontrer après avoir échangé en ligne pendant six semaines. Pour ce galop d'essai, la Fabrique 21 et le CNOA visent une centaine d'inscrits.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/la-fabrique21-et-le-cnoa-s-allient-pour-faire-passer-le-fee-bat-a-l-heure-du-digital.html

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

L'activité globale des entreprises du BTP de 20 salariés ou moins a augmenté de 2,5% au 3^{ème} trimestre 2017 - 17 octobre 2017

Dans le neuf, la filière a atteint son plus haut niveau depuis cinq ans (+5%). Le nombre d'autorisations de construire a progressé de 15,2% par rapport à la même période l'an passé, soit 499 500 logements, tandis que les mises en chantier ont bondi de 17,1% (411 300). Dans l'ancien, l'activité des travaux d'entretien-amélioration se maintient à un niveau de croissance stable (+1%), dopé par les travaux d'amélioration de performance énergétique du logement (+2,5%) qui ont, eux aussi, atteint leur plus haut niveau depuis cinq ans. Du côté des différents corps de métier, les chiffres de la CAPEB révèlent une accélération des affaires chez les couvreurs-plombiers-chauffagistes (+0,5 point par rapport au trimestre précédent). A l'inverse, les maçons ont vu leur activité reculer (-0,5 point). La reprise économique profite également aux caisses des entreprises artisanales. Au 3^{ème} trimestre 2017, 28% des entreprises (contre 39% un an auparavant) ont déclaré un besoin de trésorerie d'une moyenne de 22 000 euros. Enfin, sur un an, l'emploi salarié progresse de 0,9%.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/l-activite-des-artisans-se-stabilise-a-2-5-au-troisieme-trimestre-2017-34892473

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

La chaleur renouvelable et de récupération représente 20,4% de la consommation de chaleur en France en 2016 - 27 septembre 2017

D'après le panorama de la chaleur renouvelable et de récupération publié par le Syndicat des énergies renouvelables, la Fédération des services énergie environnement, le Comité interprofessionnel du bois énergie et Uniclimate, la part de chaleur renouvelable a augmenté de 3,5% entre 2016 et 2015. La production du parc de chaleur renouvelable et de récupération s'élève ainsi à 142 400 GWh. Elle n'atteint que 78% de l'objectif 2020 entériné par la loi de Transition énergétique pour la Croissance verte. Avec le rythme constaté en 2016, la part de chaleur renouvelable atteindrait à peine 25% fin 2020.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2017/09/27/114741/chaleur-renouvelable-represente-20-consommation-chaleur-france.php

A télécharger :

> « Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération » :

https://ww4.eudonet.com/V7/datas/4179A291109910AA109A10A610B71089108E108C10931096291109910AA109A10A610B71089108E108C10931096/Annexes/PANORAMA%20CHALEUR_WEB2.PDF

Le chauffage au bois est utilisé dans près de 8 millions de foyers - 27 septembre 2017

L'objectif de la France est de parvenir à 9 millions en 2020, avec la même quantité de bois consommée et en réduisant drastiquement les émissions de particules fines. Aujourd'hui, la majorité des équipements vendus sur le marché français affichent un rendement 7 fois supérieur à celui d'une cheminée ouverte et des émissions de particules 30 fois inférieures. En associant la qualité du combustible et l'évolution des performances des appareils de chauffage au bois, il est possible de diviser encore par 10 les émissions de particules d'ici à 2030. C'est ce que révèle la récente étude « *Impact de la qualité du combustible bois bûche et de l'évolution du parc d'appareils à bois sur la qualité de l'air* » réalisée par le CERIC.

Source :

> www.enerzine.com/le-chauffage-au-bois-utilise-dans-pres-de-8-millions-de-foyers-en-France

Signature du 3^{ème} Plan Bois Construction - 3 octobre 2017

Le 28 septembre 2017, Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat en charge du Logement a signé le 3^{ème} Plan Bois Construction couvrant la période 2017-2020, à l'invitation du CSF Bois et des organisations professionnelles et interprofessionnelles forêt bois. Ce troisième plan, tourné vers l'accompagnement des besoins de la maîtrise d'ouvrage, vers les bureaux d'études, bureaux de contrôle et assureurs, doit permettre de « *changer d'échelle et de massifier l'usage du bois dans la construction* ».

Source :

> <http://franceboisforet.com/signature-3eme-plan-bois-construction/>

A télécharger :

> « Plan Bois Construction 2017-2020 » : http://franceboisforet.com/wp-content/uploads/2014/06/170928_Plan-bois-3.pdf

Matériaux de construction : reprise confirmée en 2017 pour le béton et les granulats - 6 octobre 2017

Après avoir observé une « *accélération sensible* » de l'activité au 1^{er} semestre 2017 sur le segment du béton prêt à l'emploi (BPE), l'Unicem signale que les volumes de granulats s'inscrivent en progression de 3,7% sur un an tandis que les livraisons de BPE augmentent de 6,5%.

Source :

> www.batiactu.com/edito/reprise-s-affirme-2017-beton-et-granulats-50687.php

Construction bois : le marché devrait décoller au niveau national à l'horizon 2020 - 18 octobre 2017

C'est ce qu'affirme le cabinet Xerfi. Pour appuyer ses propos, Xerfi cite notamment la volonté nouvelle des bailleurs et promoteurs de privilégier ces modes constructifs afin d'anticiper les évolutions réglementaires, ainsi que le récent lancement de la troisième étape du Plan Construction Bois, pour la période 2017-2020. L'impulsion devrait également venir de la sortie de terre de 36 immeubles de moyenne et grande hauteur en bois, un peu partout dans l'Hexagone. Ces immeubles serviront de démonstrateurs technologiques et « *par la même occasion de vitrine grand format auprès du grand public, des maîtres d'ouvrage et des prescripteurs* ».

Xerfi estime ainsi qu'avec « des prescripteurs et des maîtres d'ouvrage de plus en plus sensibles aux atouts du bois, mais aussi une filière plus structurée, les principaux ingrédients sont en passe d'être réunis pour assister au décollage du marché ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/construction-bois-un-marche-qui-va-decoller-50830.php

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Le CEREMA publie les enseignements opérationnels du programme « Je rénove BBC en Alsace » - 11 octobre 2017

De 2009 à 2017, 500 maisons individuelles alsaciennes de tous types et de toutes époques ont été rénovées en conformité avec les standards de la basse consommation, formant ainsi un programme de rénovation unique en France, de par sa taille et son ambition. Le nombre conséquent de rénovations menées et la richesse des retours d'expériences enregistrés ont décidé EDF et ses partenaires (Région Grand-Est, ADEME, DREAL, AQC, Centre de ressources enrgivie.pro) à capitaliser les enseignements opérationnels qui découlent du programme « Je rénove BBC en Alsace ». Confiée au CEREMA, ce travail a permis d'analyser de nombreuses thématiques : performance énergétique, bilan carbone, qualité de l'air intérieur, mise en œuvre, enseignements sociologiques et économiques.

Source :

> www.cerema.fr/renovation-de-500-logements-en-basse-consommation-a2375.html

Rénovation tertiaire : le Plan Bâtiment Durable a lancé une nouvelle version de sa charte - 11 octobre 2017

Forte de 123 signataires, dont 14 nouveaux venus (principalement des universités), la « Charte pour l'efficacité énergétique et environnementale du parc tertiaire public et privé » vise à améliorer la connaissance collective des pratiques et méthodes d'amélioration du parc tertiaire, en favorisant la mise en réseau des acteurs et en documentant ces pratiques, notamment dans l'aspect de leur soutenabilité économique. Laissant une grande souplesse aux acteurs dans la définition de leurs engagements, la charte les invite à améliorer la performance énergétique des bâtiments qu'ils détiennent ou utilisent grâce à l'activation de différents leviers : mobilisation des occupants, action sur l'exploitation et la maintenance des installations ou, bien encore, investissement dans des équipements techniques ou sur l'enveloppe du bâti.

Source :

> www.batiactu.com/edito/renovation-tertiaire-plan-batiment-durable-devoile-50752.php

Eclairage des bâtiments tertiaires : une étude du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (CEREN) pointe l'ancienneté des équipements installés dans les bureaux - 12 octobre 2017

Le CEREN estime à 2 902 MW la puissance de l'éclairage installé dans le parc immobilier tertiaire français, soit un total de 98,9 millions de lampes. Les tubes fluorescents T8 et T12, des technologies anciennes et énergivores, restent majoritaires avec une part de 46%. Les tubes fluorescents T5, qui consomment moins d'énergie, arrivent en seconde place avec 19,3%. Les LED, le procédé le plus économe, ne représente que 10,8% des sources lumineuses. Le CEREN pointe également de grandes disparités dans la qualité de l'éclairage. Au niveau des postes de travail, environ deux tiers des bâtiments n'atteignent pas les 500 lux prescrits par la norme européenne NF EN 12 464 et 22% sont même inférieurs à 300 lux. Par ailleurs, 8% du parc ne dépassent pas la barre des 120 lux en tous points exigés par le Code du travail. Au-delà de l'intensité lumineuse, les rapporteurs jugent que 30% des sites possèdent un éclairage « médiocre ». Sous cet adjectif, ils rassemblent plusieurs caractéristiques gênantes pour les occupants : des lampes posées dans le champ de vision, un fort contraste lumineux entre les différents espaces ou des couleurs trop froides.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/l-eclairage-des-batiments-tertiaires-peine-a-evoluer-34882062

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

L'Indice Harmonica, un indice de bruit grand public - 16 octobre 2017

Développé par Bruitparif, l'indice Harmonica permet d'informer simplement sur les deux composantes majeures qui impactent l'environnement sonore, à savoir le bruit de fond ambiant et les événements sonores qui émergent de ce bruit de fond. L'indice Harmonica délivre directement une note comprise entre 0 et 10. Plus la note est élevée et plus l'environnement sonore est dégradé. Les résultats de l'indice Harmonica sont disponibles sur l'ensemble des stations de mesure de Bruitparif (<http://rumeur.bruitparif.fr>) ainsi que sur les stations des réseaux et villes contribuant à la plateforme d'information européenne NoiseInEU (www.noiseineu.eu).

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/l-indice-de-bruit-harmonica.html

L'Agence nationale de sécurité sanitaire alerte sur l'efficacité réelle des purificateurs d'air intérieur - 18 octobre 2017

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), qui a recensé 500 dispositifs différents, des sprays assainissants contenant des huiles essentielles aux épurateurs d'air autonomes, estime que les dispositifs d'épuration d'air intérieur des logements n'ont pas démontré leur efficacité et leur innocuité en conditions réelles sur les polluants traités. L'Agence rappelle qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de réglementation contraignante encadrant les dispositifs d'épuration de l'air en France. Trois normes, dont deux expérimentales, permettent d'évaluer les performances intrinsèques des épurateurs d'air autonomes (norme NF B44-200, également applicable aux climatiseurs), l'efficacité des systèmes photocatalytiques sur les composés organiques volatils (COV) (norme expérimentale XP B44-013) et d'évaluer les matériaux photocatalytiques vis-à-vis de la dégradation des oxydes d'azote (norme expérimentale XP B44-011).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/anses-avis-purificateurs-air-interieur-sprays-assainissants-risque-polluants-29874.php4

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Revitalisation des centres-bourgs : le CEREMA publie un retour d'expériences méthodologique - 10 octobre 2017

Principalement issu de retours d'expériences de diverses opérations de revitalisation des centres-bourgs réalisées dans les Alpes-de-Haute-Provence par la DDT 04, ce guide vise à accompagner les élus et leurs services techniques qui souhaitent s'engager dans des démarches similaires sur leurs centres-bourgs. Il a vocation à présenter, diffuser et partager ces expériences au travers, d'une part, de la structuration d'une démarche de projet globale, et d'autre part, du recueil de réponses à des questions pratiques et concrètes. Il s'est également inspiré du processus original engagé à Florac (département de la Lozère) dans le cadre du dispositif AIDER (Appui Interministériel au Développement et à l'Expertise en espace Rural), mis en place par le Gouvernement en 2015.

Source :

> www.cerema.fr/revitalisation-des-centres-bourgs-ruraux-le-cerema-a2376.html

A télécharger :

> « Revitalisation des centres-bourgs ruraux - Capitalisation d'expériences menées à Florac et autres communes rurales » : www.mediterranee.cerema.fr/IMG/pdf/revitaliser_centre_bourg_09102017.pdf

Entre 2008 et 2016, la sinistralité a explosé dans le BTP, notamment en termes de coûts - 11 octobre 2017

En matière de risques en cours de travaux, la charge passe de 194 millions d'euros en 2008 à 332 millions d'euros en 2016 (+71%), alors même que le nombre de sinistres sur la période a baissé de 14% (23 575 à 20 400). En stock de sinistres, l'augmentation en nombre de faits est de +41% (de 28 400 à 38 900) pour un montant passant de 911 millions d'euros à 1,6 milliard d'euros (+75%).

Ces chiffres sont d'autant plus étonnants que le nombre de chantiers a fortement diminué sur la période. Quant aux risques après réceptions, concernant la décennale, la tendance est la même : +42% de charge sinistre entre 2008 (222 millions d'euros) et 2016 (316 millions d'euros), et un stock lui aussi en expansion, à +69% (847 millions d'euros en 2008 ; 1,4 milliard d'euros en 2016).

Source :

> www.batiactu.com/edito/entre-2008-et-2016-sinistralite-a-explose-dans-btp-50733.php

Le développement des réseaux de chaleur et de froid menacé par la diminution du Fonds chaleur - 18 octobre 2017

Les résultats de la dernière enquête menée par le SNCU pour le compte du SDES en partenariat avec AMORCE, démontrent « *le réel engagement environnemental des collectivités et de leurs opérateurs ; engagement qui est pourtant entaché par l'effondrement du dispositif de soutien, le Fonds chaleur. Les grandes lignes du projet de loi de finances 2018 remettent en cause cette enveloppe budgétaire et prévoient de réduire ce dispositif de soutien déjà largement sous-dimensionné* ». La réduction du Fonds chaleur au lieu de son doublement annoncé par le Président de la République, les décalages de trésorerie de l'ADEME, la complexification des systèmes d'aides, ont comme conséquence, dès cette année, une baisse du volume de projets à courts termes. Les collectivités et les opérateurs demandent donc en urgence la réaffectation des priorités sur le Fonds chaleur, indispensable à l'atteinte des objectifs fixés par la loi de Transition énergétique pour la Croissance verte.

Source :

> www.enerzine.com/resultats-de-lenquete-nationale-sur-les-reseaux-de-chaleur-et-de-froid

L'ADEME a actualisé son scénario énergie-climat 2035-2050 - 19 octobre 2017

Cette actualisation confirme la possibilité de réduire massivement, à l'horizon 2050, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie finale. Il s'agit d'une approche énergie et climat considérant l'intégralité des besoins énergétiques de la France (chaleur, électricité, carburant, combustible) pour couvrir tous ses besoins en évaluant les émissions de gaz à effet de serre, y compris celles non énergétiques. Sur l'ensemble du mix énergétique, les énergies renouvelables pourraient représenter entre 46 et 69% de la demande d'énergie finale en 2050.

L'ADEME a ainsi identifié deux chantiers prioritaires pour atteindre ces objectifs :

1. la mise en œuvre d'une stratégie de rénovation du parc de bâtiments existants (avec la rénovation de 500 000 logements existants par an jusqu'en 2030, puis 750 000 jusqu'en 2050), afin d'atteindre une meilleure performance énergétique des bâtiments ;
2. le déclenchement d'une transition rapide et profonde de nos modalités de déplacements, afin de réduire fortement les émissions de CO₂.

Source :

> <http://presse.ademe.fr/2017/10/lademe-actualise-son-scenario-energie-climat.html>

Déchets du bâtiment : 40 Mt (millions de tonnes) traitées en 2016 - 19 octobre 2017

En 2016, les volumes de déchets du bâtiment collectés et traités ont augmenté de 1,9%, pour atteindre précisément les 39,6 Mt. Ces déchets proviennent essentiellement des démolitions-déconstructions (63% des volumes) et des opérations de rénovation-réhabilitation (29%). La construction neuve ne représente, quant à elle, que 8% des volumes de déchets collectés et traités.

Quant à la nature de ces déchets, 72% sont des déchets inertes (pierre, béton, terre cuite), 26% des déchets « non dangereux non inertes » (isolants, métaux, plâtre, ...) et 2% des déchets dangereux (amiante, peintures, solvants, ...). En tout, le recyclage des déchets du bâtiment représente un chiffre d'affaires national de 1,74 milliard d'euros (+1,51%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/dechets-batiment-40-mt-traitees-2016-un-record-50846.php

/// SOMMAIRE ///

Les membres du réseau BEEP



Avec le soutien technique et financier de :



Crédits photos page de couverture (de gauche à droite) :

Prototype Terra Nostra Confluence © VAD - SYDESL © ADEME Bourgogne-©Pierre COMBIER-Nicolas FAVET Architectes - Résidence en habitat participatif MasCobado à Montpellier © Ecobatp LR